



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU RÉSEAU D'ENTREPRISE YAMMER CNP ASSURANCES

Destinataires : Utilisateurs du service

Date de Version : 09/03/2016

Date d'application : 09/06/2016

ARTICLE 1 – OBJET DU DOCUMENT

Ce document présente les conditions d'accès et d'utilisation :

- du réseau social collaboratif que CNP Assurances met à disposition des utilisateurs tels que définis à l'article 2, et nommé **Yammer CNP Assurances**, et
- de toutes les informations qu'il contient.

L'accès et l'utilisation de Yammer CNP Assurances sont régis par les présentes CGU que l'utilisateur accepte expressément lors de son inscription en cliquant sur le bouton « Valider ». CNP Assurances se réserve à tout moment le droit de modifier ou de compléter les présentes CGU. Chaque évolution nécessitera une nouvelle validation de l'utilisateur.

Le réseau Yammer CNP Assurances a pour finalités de favoriser le travail collaboratif entre les collaborateurs de CNP Assurances, de gommer l'éloignement géographique, de faciliter les échanges transverses entre les collaborateurs de CNP Assurances, ses partenaires et ses prestataires auxquels un accès a été délivré.

ARTICLE 2 - DÉFINITIONS

« **Administrateur réseau** » : désigne la personne physique chargée de superviser l'utilisation et le contenu publié sur le réseau d'entreprise Yammer CNP Assurances.

L'administrateur assume le contrôle total des comptes utilisateurs, groupes de discussions et contenus partagés.

L'administrateur peut supprimer le compte ou le contenu d'un ou de plusieurs utilisateurs : à ce titre il applique les principes de modérations déclinées dans le protocole de modération annexé à ces CGU. L'administrateur gère les invitations des utilisateurs externes à CNP Assurances et ses filiales. Il gère par ailleurs les accès aux applications. Les actions réalisées par l'administrateur sont supervisées par un comité d'usages composé de représentants des fonctions RH, Communication, Sécurité des systèmes d'information et du Correspondant Informatique et Libertés.

« **Administrateur certifié** » : désigne la personne physique chargée de mettre en œuvre les paramétrages techniques demandés exclusivement par l'**administrateur réseau**. Il supervise par ailleurs le bon fonctionnement du service Yammer.

Les administrateurs du réseau Yammer s'engagent à respecter les dispositions du règlement intérieur de CNP Assurances et plus particulièrement celles de l'annexe 3 « Charte d'utilisation des ressources du système d'information de CNP Assurances », et de l'annexe 2 « code de bonne conduite » en matière d'éthique professionnelle et de confidentialité.

« **Animateur d'un groupe** » ou « **Administrateur de groupe** » : désigne un utilisateur qui crée un groupe, ou est promu par un animateur du groupe, et assure l'animation et la modération des échanges. L'animateur devient alors « administrateur du groupe » et dispose de fonctions réservées à cet effet :

- gestion des accès au groupe : chaque groupe peut être public ouvert à tous, ou public sur invitation de l'animateur ou masqué sur invitation de l'animateur,
- publication d'annonces,
- gestion des modifications apportées aux notes,
- suppression des contenus inappropriés.

L'animateur applique les principes de modérations déclinées dans le protocole de modération annexé à ces CGU.

« **CNP Assurances** » désigne la société qui a acquis les droits d'utilisation du réseau d'entreprise Yammer dédié à son nom de domaine et qui a pris le contrôle des comptes autorisés.

« **Compte** » ou « **Compte utilisateur** » : désigne l'ensemble des informations Yammer liées à un utilisateur. Ces informations comprennent le profil de l'utilisateur, ses contenus diffusés, ses interactions avec les

autres utilisateurs ainsi que des informations collectées liées à ses connexions.

« **Contenu** » désigne toutes les conversations, fichiers, images, vidéos et toute autre donnée publiée ou fournie par un utilisateur sur le réseau d'entreprise Yammer CNP Assurances.

« **Groupe** » : désigne un groupe de discussion dédié à un thème créé par un utilisateur sur le réseau Yammer CNP Assurances. Chaque groupe est sous la responsabilité de l'animateur du groupe et comprend des discussions, notes, annonces et fichiers liés à ce thème.

Avant de créer un groupe l'animateur devra s'assurer au préalable que le thème n'est pas abordé dans un groupe déjà existant.

Il est précisé que le groupe dénommé « Toute l'entreprise » accessible à tous, est réservé à la communication officielle et est sous la responsabilité de l'**administrateur réseau**. Si nécessaire l'**administrateur réseau** déplacera les messages liés à des thématiques dans les groupes appropriés.

« **Réseau d'entreprise Yammer CNP Assurances** » ou « **Réseau Yammer CNP Assurances** » désigne le réseau Yammer privé dont le propriétaire CNP Assurances assume le contrôle. Il désigne le site web accessible sous l'URL <https://www.yammer.com/cnp.fr/>, ou à partir d'une application dédiée disponible sur smartphones, et les services proposés (discussions, base documentaire, présentation des utilisateurs, interaction, travail collaboratif, etc.).

Le réseau d'entreprise Yammer CNP Assurances est composé :

- d'un **réseau interne** (ou réseau principal) accessible uniquement aux utilisateurs dont les adresses de messagerie professionnelle @cnp.fr ont été vérifiées,
- de **réseaux externes** utilisés pour permettre la collaboration entre des membres du réseau principal et des parties extérieures, situées en dehors de l'entreprise (par exemple : filiales, fournisseurs, partenaires).

Le réseau Yammer CNP Assurances étant accessible par tout support et en libre consultation, les connexions intervenant en dehors de l'amplitude horaire journalière de l'entreprise (7h30-19h30) relèvent de l'initiative et de la responsabilité des utilisateurs.

« **Utilisateur** » désigne :

- les personnes physiques se connectant au réseau principal, avec une adresse e-mail dont le domaine est autorisé par l'administrateur réseau,
- les utilisateurs Invités : personnes physiques invitées à se connecter à un réseau externe par l'administrateur réseau.

ARTICLE 3 - INTERACTIVITÉ ET GROUPES DE DISCUSSION

3.1 Objet

Les groupes de discussion sont consacrés aux activités de CNP Assurances, de ses filiales et partenaires et à la vie du groupe et de ses collaborateurs.

3.2 Participation

L'utilisateur est invité, dans chaque groupe auquel il peut accéder, à apporter sa contribution en relation avec le thème abordé, et à répondre aux contributions des autres utilisateurs.

L'utilisateur peut solliciter l'animateur d'un groupe restreint pour accéder aux échanges.

Chaque groupe porte sur un sujet précis qui doit être respecté et enrichi en respectant l'esprit contributif des autres participants.

L'animateur en créant un groupe s'engage à apporter de manière récurrente du contenu et réagir aux messages postés par les utilisateurs.

3.3 Modération

Les propos tenus sur le réseau Yammer CNP Assurances sont publiés sous la responsabilité de l'utilisateur.

L'utilisateur peut, à tout moment, supprimer ses propres messages.

Le réseau Yammer CNP Assurances fait l'objet d'une modération a posteriori et les utilisateurs en acceptent le principe. L'utilisateur à ce titre, autorise CNP Assurances via l'**animateur de groupe** ou l'**administrateur réseau**, à modérer (dupliquer, enrichir d'un commentaire, ou supprimer) son message, conformément au protocole de modération annexé à ces CGU.

Cette modération peut intervenir à tout moment.

Les messages publiés par les utilisateurs en réaction aux contributions expriment uniquement leurs opinions personnelles. CNP Assurances ne saurait être tenue responsable du contenu des messages dont elle n'est pas l'auteur.

CNP Assurances écartera tout message répréhensible, ou qui n'est pas conforme aux règles élémentaires d'un débat ouvert et constructif, et aux présentes Conditions Générales d'Utilisation du réseau Yammer CNP Assurances, bien qu'il lui soit impossible de contrôler tous les messages.

En écrivant une réaction ou un message sur le réseau Yammer CNP Assurances, l'utilisateur s'engage à ne pas soumettre de contenus potentiellement illicites, diffamants, injurieux, obscènes, discriminatoires, menaçants ou contraires à l'esprit de la plate-forme ou au présent document.

De même, l'utilisateur s'interdit de faire la promotion active de biens ou de services quels qu'ils soient. L'utilisateur est informé que la mise en cause pour démarchage systématique, promotion active et publicité est une cause de suspension de son profil du réseau Yammer CNP Assurances.

Le respect des règles d'or d'une saine participation à un espace collaboratif est exigé : contributions significatives (sur les domaines de compétences du contributeur), commentaires respectueux, transparence, prudence, pas de dénigrement des autres utilisateurs ou collaborateurs du groupe, partenaires ou concurrents.

Les utilisateurs sont invités à ne pas poster de commentaires qui puissent être interprétés comme pouvant gêner d'autres utilisateurs : en cas de désaccord, les utilisateurs doivent adopter une attitude respectueuse et courtoise.

Dans le moindre doute, avant de contribuer sur le réseau Yammer CNP Assurances, les utilisateurs sont invités à se rapprocher des animateurs ou administrateurs réseaux.

Un protocole de modération (annexé à ces CGU) est formalisé, afin d'objectiver les pratiques de modérations. Il est consultable par les utilisateurs dans le groupe « Bienvenue sur Yammer » ou sur demande par mail aux administrateurs réseaux de la plateforme.

3.4 Suspension de compte

En cas de non-respect des recommandations contenues dans le présent document, l'utilisateur est dans un premier temps rappelé à l'ordre, par l'animateur du groupe.

Si aucune évolution n'est constatée, l'animateur du groupe informe l'administrateur réseau des anomalies constatées. L'administrateur réseau se charge de rappeler à la personne identifiée, les règles à respecter pour continuer à utiliser ce service.

En dernière limite, en cas de non-respect répété, l'utilisateur pourra se voir retirer ses droits d'accès au réseau Yammer CNP Assurances, ponctuellement (suspension temporaire) ou définitivement (suspension définitive). La suspension temporaire, voire définitive, est décidée par le Comité d'usages sur proposition de l'administrateur réseau.

ARTICLE 4 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le traitement des données à caractère personnel afférent au réseau Yammer CNP est porté au registre des traitements tenu par le Correspondant Informatique et Libertés.

Le Responsable de traitement est CNP Assurances, 4 place Raoul Dautry, 75716 Paris Cedex 15, représenté par le Directeur Général de CNP Assurances.

4.1 Les catégories de données traitées :

Les catégories de données traitées dans le cadre du réseau Yammer CNP Assurances sont :

- l'adresse électronique (identifiant du compte utilisateur) et le mot de passe,
- le nom et le prénom,
- les informations de participation globale à la vie de la plate-forme.

Et les éléments facultatifs du type :

- photo,
- informations (fonction, compétences, centres d'intérêt),
- contacts possibles (téléphone professionnel, profil LinkedIn, compte Twitter...),
- parcours professionnel et scolaire,
- les éléments liés à la personnalisation de la plate-forme.

Sont également traitées certaines informations liées à l'utilisation du réseau Yammer CNP Assurances :

- identifiant technique du compte utilisateur
- état du compte,
- date de création du compte,
- dates de connexions,
- date de suspension,
- date de suppression.

Enfin les cookies utilisés sont 'strictement nécessaires' à l'utilisation des services proposés. Ces cookies participent au maintien de l'intégrité et à la sécurité de votre session sur le site. Sans ces cookies, l'utilisation des services sur cet espace privé ne peut pas être assurée

4.2 Utilisation des données à caractère personnel collectées

Le traitement mis en œuvre dans le cadre du réseau Yammer CNP Assurances repose sur plusieurs fonctionnalités ayant pour objet :

- la gestion des inscriptions au réseau Yammer CNP Assurances,
- la gestion des groupes de discussion,
- la mise à disposition de contenus (personnalisés ou pas),
- la transmission des communications nécessaires au fonctionnement du réseau Yammer CNP Assurances,
- l'instruction des demandes adressées par les différents utilisateurs,
- l'analyse des réponses aux sondages proposés, aux questionnaires de satisfaction,
- l'évaluation statistique de la fréquentation du site.

4.3 Destinataires des données à caractère personnel collectées

Les données collectées dans le cadre de la gestion du réseau Yammer CNP Assurances sont destinées à l'usage exclusif des personnes habilitées de CNP Assurances pour l'exercice de leurs missions. Elles sont à usage purement interne et ne font l'objet d'aucune communication, cession ou divulgation à des tiers.

L'une des finalités du réseau Yammer CNP Assurances étant le travail collaboratif et l'échange d'informations, chaque utilisateur du réseau Yammer CNP Assurances est informé que les éléments de son profil, renseigné par ses soins, sont visibles de l'ensemble de la communauté. En renseignant son profil, la personne donne son accord pour qu'il soit visible des autres utilisateurs du réseau Yammer CNP Assurances.

4.4 Conservation des données à caractère personnel collectées

La durée de conservation en archives courantes correspond à la durée durant laquelle la personne dispose d'un compte utilisateur Yammer CNP Assurances et donc d'une relation en vigueur avec CNP Assurances.

Passé ce délai, CNP Assurances conserve les données à caractère personnel de type identification traitées à l'occasion de la gestion de Yammer CNP Assurances pendant un an.

Dans la mesure du possible, les contenus postés par les anciens utilisateurs sont conservés afin de participer de la cohérence des contenus.

4.5 Protection des données à caractère personnel collectées

CNP Assurances s'engage à œuvrer pour assurer la sécurisation et la confidentialité des données traitées sur le réseau Yammer CNP Assurances, dans l'état de l'art. Des mesures sont prises pour que les prestataires associés soient acteurs de cette sécurisation.

L'utilisateur créé son propre mot de passe. Il est fortement recommandé que ce mot de passe :

- soit d'une longueur d'au moins 8 caractères et contienne au moins 1 chiffre, au moins 2 lettres, au moins 1 caractère spécial parmi cette liste : « , ! ? ; : # \$ % & ' () < > = + - »,
- qu'il ne contienne pas le prénom ou nom de l'utilisateur, la raison sociale du groupe CNP Assurances, la marque « Yammer » ou l'acronyme « CNP »,
- et qu'il soit changé régulièrement.

L'utilisateur est responsable de tous les éléments permettant l'accès sécurisé au réseau Yammer CNP Assurances. En aucun cas ces données ne devront être communiquées à des tiers. L'utilisateur s'engage à informer immédiatement les Administrateurs du réseau Yammer CNP Assurances de toute utilisation non autorisée de son mot de passe ou de son compte.

Chaque utilisateur du réseau Yammer CNP Assurances est conscient qu'il est également un élément capital de la sécurité et est appelé à veiller à la protection des droits d'accès qui lui ont été confiés et de signaler tout incident pouvant affecter la sécurité du réseau Yammer CNP Assurances et des données qui y sont hébergées.

4.6 Présentation des utilisateurs

Lors de sa première visite sur le réseau Yammer CNP Assurances, l'utilisateur peut faire figurer ses données personnelles. Il peut ensuite, à tout moment, les supprimer ou les modifier.

Les données publiées sur le réseau Yammer CNP Assurances (nom, prénom, fonction, adresse de courrier électronique, organisme de rattachement, etc.) peuvent être assimilées à un annuaire et sont réservées à l'usage exclusif de CNP Assurances et aux seules fins de leur permettre d'entrer en contact les uns avec les autres. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Il est interdit d'extraire, de stocker, de reproduire, de représenter ou de conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle de l'annuaire auquel l'utilisateur accède.

4.7 Droit d'accès et de rectification des données personnelles

Les utilisateurs disposent, conformément à la loi Informatique et Libertés, d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles les concernant.

L'utilisateur peut exercer ce droit en adressant un courrier au CIL de CNP Assurances :

Par courrier postal à l'adresse :

CNP Assurances

Correspondant Informatique et Libertés,

4 Place Raoul Dautry, 75716 Paris Cedex 15.

Ou

Par message électronique à l'adresse : cil@cnp.fr

L'identité de l'utilisateur sera vérifiée avant de lui donner l'accès à ses données personnelles.

4.8 Données statistiques

CNP Assurances effectue des statistiques sur la fréquentation de Yammer CNP Assurances à partir de l'historique des accès au service. Ces statistiques reposent sur le traitement des adresses IP, de la date de la visite et de l'indication de la page visitée. Elles ont pour seules finalités l'amélioration des services proposés dans le cadre du réseau Yammer CNP Assurances et la réorganisation du site. Il s'agit par exemple de connaître les pages les plus visitées ou d'évaluer la fréquentation du site par tranche de temps.

ARTICLE 5 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

5.1 Propriété intellectuelle des contenus déposés par les utilisateurs

Lorsqu'un utilisateur signale sur le réseau Yammer CNP Assurances, par une citation courte ou par une analyse, la contribution d'un tiers (un article de presse, un livre blanc, etc.) aucune autorisation n'est nécessaire, par contre l'utilisateur veille à mentionner la provenance / la source (éditeur) et le nom de l'auteur du contenu.

Lorsqu'un utilisateur poste sur le réseau Yammer CNP Assurances une reproduction intégrale de la contribution d'un tiers (article de presse, livre blanc, etc.), il lui appartient de s'assurer qu'il est autorisé à le faire.

De manière générale tout utilisateur contributeur garantit qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur le contenu qu'il poste sur le réseau Yammer CNP Assurances ou qu'il a obtenu toutes les autorisations nécessaires auprès des auteurs le cas échéant de façon à ce que CNP Assurances ne soit jamais inquiétée quant à ce contenu.

A défaut d'obtenir ces accords, il faut se limiter à une citation courte, à une analyse et/ou l'établissement d'un lien avec rappel de l'auteur et de la source.

Lorsqu'un utilisateur poste sur le réseau Yammer CNP Assurances un contenu qu'il a lui-même conçu (commentaire et note de synthèse, mais aussi article voire livre blanc), ce faisant il cède ses droits d'exploitation dudit contenu.

Par « droits d'exploitation », on entend :

- le droit de reproduire et représenter sous tous formats tout ou partie du contenu,
- le droit de le traduire en toutes langues ou de le reformater,
- le droit d'y ajouter ou d'y retrancher, de l'adapter et de le modifier.

Ces droits d'exploitation sont cédés par l'utilisateur à CNP Assurances, à titre exclusif, pour la durée légale des droits d'auteur, pour le monde entier et sont cédés pour toute utilisation à titre promotionnel ou d'information par CNP Assurances.

L'utilisateur reconnaît cette cession de ses droits d'exploitation en prenant connaissance du présent document et renseignant son profil d'utilisateur sur le réseau Yammer CNP Assurances.

Lorsqu'un utilisateur (dans ce cas il s'agit le plus souvent d'un animateur de groupe de travail ou un administrateur réseau) publie un contenu reflétant d'un travail collaboratif mené sous l'égide de CNP Assurances et créé ab initio, ce contenu devient une œuvre collective dont le régime juridique confère la titularité des droits au « producteur » c'est-à-dire à CNP Assurances.

L'utilisateur ne conserve pas son droit d'exploiter séparément sa contribution personnelle si cette dernière est isolable de l'ensemble.

5.2 Reproduction des contenus spécifiques au réseau et des messages publiés

La reproduction de tout ou partie du contenu spécifique au réseau Yammer CNP Assurances est interdite sur quelque support que ce soit pour toute utilisation externe et/ou à des fins commerciales ou publicitaires, sauf accord express de la direction de la communication de CNP Assurances.

Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles internes.

La reproduction des messages et commentaires publiés dans le cadre du réseau Yammer CNP Assurances sur tout support est autorisée sous réserve des stipulations ci-dessus et de l'absence de diffusion à d'autres personnes que les utilisateurs.

5.3 Etablissement de lien vers des sites tiers

Tous les liens vers des sites tiers peuvent être librement établis dès lors qu'ils ne sont pas utilisés à des fins commerciales ou publicitaires. La modération décrite au chapitre 3.3 s'applique également en la matière.

Cette autorisation ne s'applique pas aux sites internet diffusant des informations à caractère illicite, violent, polémique, pédopornographique, xénophobe, négationniste, raciste ou sectaire ou pouvant porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre.

Les utilisateurs désirant signaler un lien ou établir un lien vers des sites tiers doivent apporter une attention toute particulière à la pertinence de cette initiative et de la contribution à la plate-forme.

Il est notamment déconseillé d'établir de nombreux liens vers des articles de presse d'une même revue en ligne en reproduisant systématiquement les titres (hors revue de presse).

Il est recommandé d'éviter d'effectuer plusieurs liens vers les pages web d'un même site qui aurait clairement affiché son refus d'accepter une extraction ou une réutilisation de ses données.

Les liens figurant dans les Contenus vous font quitter le réseau Yammer CNP Assurances. CNP Assurances n'est pas responsable du contenu de ces sites, des liens qu'ils contiennent, ni des changements ou mises à jour qui leur sont apportés.

5.4 Utilisation d'images et de vidéos

Avant de poster sur le réseau Yammer CNP Assurances des photographies et illustrations disponibles sur support papier, sur CD Rom ou sur l'internet, les utilisateurs se seront assurés qu'ils respectent les droits des auteurs de ces éléments.

La modération décrite au chapitre 3.3 s'applique également en la matière.

5.5 Propriété intellectuelle des marques de CNP Assurances et de son groupe

L'utilisateur s'interdit de reproduire, copier, utiliser, ou déposer une marque ou un signe distinctif appartenant à CNP Assurances ou à son groupe, que ce soit à l'identique ou à l'approchant.

ARTICLE 6 - DONNÉES ILLICITES

Conformément à la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, CNP Assurances invite tout utilisateur à signaler tout contenu susceptible de revêtir les caractères des infractions visées à l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de presse et aux articles 227-23 et 227-24 du Code pénal. L'utilisateur s'engage à contacter les administrateurs du réseau Yammer CNP Assurances par email en précisant le lien vers le contenu que vous estimez illicite.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

L'utilisateur est seul responsable de l'exploitation, de l'utilisation et de la publication des données qu'il peut obtenir sur le réseau Yammer CNP Assurances.

CNP Assurances ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions dans les informations diffusées par les utilisateurs ou des problèmes techniques rencontrés sur les sites vers lesquels sont établis des liens, ou de toute interprétation des informations publiées sur ces sites ainsi que des conséquences de leur utilisation.

De même, l'utilisateur est seul responsable des modifications qu'il effectue sur son profil

CNP Assurances ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions dans les informations que l'utilisateur aura modifiées ou des conséquences de ses modifications.

En cas de litige entre l'utilisateur et CNP Assurances, CNP Assurances ne saurait être tenue pour responsable des interruptions, lenteurs et inaccessibilités à Internet ou de tout autre problème affectant les transmissions sur les réseaux de télécommunication et perturbant l'utilisation du réseau Yammer CNP Assurances.

ARTICLE 8 – DROIT APPLICABLE ET LITIGE

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

En cas de litige, la compétence est donnée aux tribunaux de Paris.